

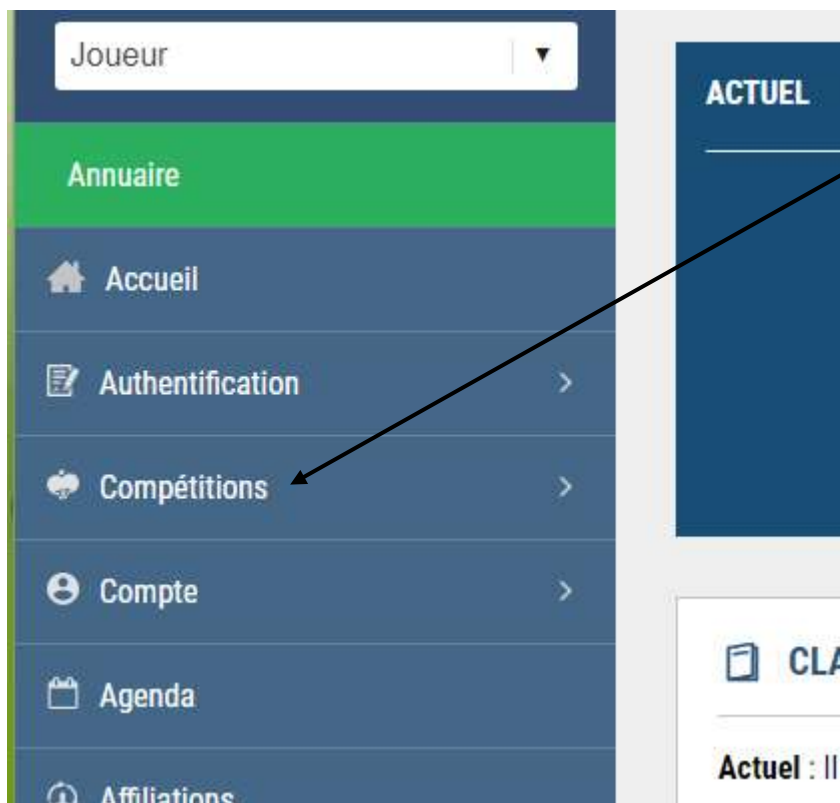
Championnat de Belgique pour les vétérans

Tous les vétérans et aînées ayant participé aux championnats provinciaux et critères sont automatiquement qualifiés pour le championnat de Belgique.

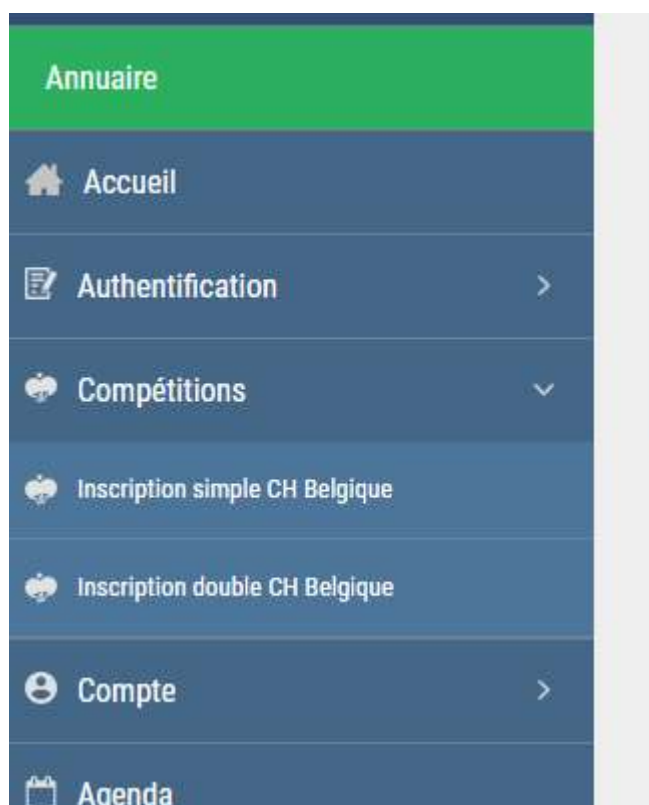
Ceux qui ne souhaitent pas y participer doivent se désinscrire sous peine d'amende. Les autres n'ont rien à faire.

Voici la procédure pour y arriver :

Se rendre dans son espace personnel 'joueur' et cliquer sur 'Compétitions'



A ce moment choisir l'un ou l'autre des choix entre les simples et les doubles. La ou les catégories où vous êtes qualifiés apparaissent.



Il suffit alors de cliquer sur la croix rouge pour annuler l'inscription.

Les secrétaires de club ont aussi la possibilité de le faire pour leurs affiliés dans l'espace personnel 'Responsable de club' de la même manière.